

Av. de Rhodanie 2  
1007 Lausanne

T +41 21 613 73 35  
F +41 21 613 73 45  
mail@lausanneregion.ch

Développement de la Ville et communication  
Info presse  
Hôtel de Ville  
Case postale 6904  
1002 Lausanne

T + 41 21 315 25 50  
F + 41 21 315 20 05  
infopresse@lausanne.ch

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Nouveau Musée cantonal des beaux-arts : une vision résolument urbaine**

**Symbole de mouvement et d'ouverture au monde, de nouvelle identité culturelle ou de patrimoine architectural, les trois sites retenus pour accueillir le nouveau Musée cantonal des beaux-arts ont chacun des atouts exceptionnels. La Municipalité de Lausanne, avec le soutien de Lausanne Région, a retenu trois propositions – dépôt CFF à Ruchonnet, parc de la Solitude et bâtiment de la BCV à Chauderon – qui offrent des perspectives ambitieuses pour le développement de Lausanne, capitale du Canton et de sa région.**

Pour relancer rapidement une dynamique de réflexion sur un lieu d'implantation pour le nouveau Musée cantonal des beaux-arts, la Municipalité de Lausanne a constitué en février dernier un groupe de travail présidé par Mme Silvia Zamora, et réunissant Mme Yvette Jaggi, M. Jacques-André Haury, M. Pierre Keller, M. Bernard Fibicher, directeur du MCBA, ainsi que des représentants des services de la culture, d'architecture et d'urbanisme de la Ville.

Ce groupe de travail a étudié l'ensemble des propositions reçues par les services communaux. Sur les 19 sites potentiels proposés, quatre, dans un premier temps, ont fait l'objet d'une analyse technique réalisée par un mandataire, selon les critères de la méthode Albatros décidée par l'Etat de Vaud.

#### **deux sites proposés par le Groupe de travail**

Au terme de ses réflexions, le groupe de travail a proposé à la Municipalité de retenir deux sites prioritaires d'implantation : le dépôt des locomotives CFF à l'av. Ruchonnet et le parc de la Solitude surplombant la rue Saint-Martin. Situés tous deux au centre-ville et à proximité immédiate de transports publics performants, les deux sites offrent un intérêt majeur de développement urbanistique et social pour les prochaines décennies. Le premier, symbole de mouvement et d'ouverture au monde, apporte une perspective exceptionnelle de réhabilitation d'un bâtiment industriel. Le second, auquel le m2 offre de nouvelles perspectives structurantes, ouvre les portes à une toute nouvelle vision urbanistique. A noter que les CFF ont fait part de leur intérêt d'accueillir le nouveau musée et que le parc de la Solitude est propriété communale.

### **trois sites retenus par la Municipalité de Lausanne**

La Municipalité a entériné les deux propositions du groupe de travail. Elle y a ajouté le bâtiment de la BCV de Chauderon comme alternative. Au vu de son importance tant architecturale que patrimoniale, et de sa situation au cœur de la ville, l'édifice présente un intérêt particulier, sur un site permettant la construction d'une annexe complétant le volume du bâtiment actuel.

La Municipalité de Lausanne, avec le soutien de Lausanne Région, transmettra son dossier de candidature à l'Etat de Vaud d'ici le 30 juin prochain. Celui-ci devrait se déterminer d'ici à l'automne, sur la base des recommandations du groupe d'évaluation cantonal.

La Municipalité de la Ville de Lausanne  
Lausanne Région

#### **Pour tous renseignements complémentaires:**

- Silvia Zamora, directrice de la culture, du logement et du patrimoine, tél. 021 315 42 00
- Gustave Muheim, président de Lausanne Région, tél. 079 341 99 66

Lausanne, le 3 juin 2009